

Jean-Matthieu MARO
Conseiller municipal

Monsieur Guy TAECK, Maire de Favières
Mairie de Favières
77 rue de l'Église
80120 Favières

Lettre également adressée par mail à l'adresse : mairie-de-favieres@orange.fr

Lettre remise en main propre en deux exemplaires

Favières, le 20 juin 2025

Objet : Questions diverses pour le conseil municipal du lundi 23 juin 2025

1) Noms de rue et square

Un panneau est apparu pour nommer la rue allant du parking de l'Église vers la Rue du Planton : "rue neuve". Un square "les Sences" a été créé à côté des poubelles de ce même parking. Les noms de rue et squares sont soumis à délibération du conseil municipal. S'agit-il d'une délibération ancienne, et dans ce cas pourriez-vous me fournir la délibération ?

2) Initiative citoyenne pour l'entretien des fossés

Plus d'une dizaine de foyers du secteur Pépinière / Levant / Rivière / Mazurette, représentant la quasi totalité des résidences principales se sont regroupés pour demander l'entretien des fossés. Ces foyers sont prêts à participer financièrement à cet effort d'entretien. Le seul point bloquant depuis maintenant presque 1 mois est l'absence de réponse de la Mairie pour donner son feu vert à l'élaboration du devis. Pourriez-vous préciser votre position sur l'entretien des fossés en général, et cette initiative en particulier ?

3) Entretien des fossés et des cours d'eau

3a) Réfection buse Chemin des Jardinets : une décision a-t-elle été prise suite à mon envoi et la discussion en Mairie à la mi-juin ?
3b) Buse route de Becquerel : vous êtes-vous finalement rendu sur place ? Une décision a-t-elle été prise ?
3c) Où en sont vos demandes d'entretien des cours d'eau au niveau de la DDTM et de la Préfecture ?

4) Entretien des chemins

Pourriez-vous faire le point sur les chemins entretenus depuis mars dernier ? A-t-il été fait appel à des entreprises ? Quel montant de travaux pour la municipalité ? Plus spécifiquement, est-ce que des actions ont été prises sur le chemin des Routhieux suite à votre volonté d'engager des travaux (cf commission Voirie) ?

5) Entretien de haies des particuliers par les agents communaux

Comment ces décisions sont-elles prises ? Les factures sont-elles envoyées aux particuliers ensuite ?

6) Tribune d'opposition dans le bulletin municipal

C'est un droit des élus d'opposition que d'avoir une tribune dans le bulletin municipal, qu'il y ait un règlement intérieur ou non. Malgré mes demandes répétées (conseil du 09/12/2024 par exemple), un nouveau bulletin daté de mai 2025 a été distribué aux habitants. Je vous demande donc d'expliquer votre action, et les mesures que vous allez mettre en place pour que ce droit soit respecté.

7) Délégations des adjoints

Pourriez-vous préciser les délégations de chaque adjoint ?

8) Subvention Favières en Forme

Lors du conseil municipal, il avait été décidé d'accorder cette subvention afin de permettre à l'association de terminer l'année sereinement. Or, nous sommes déjà à la mi-juin et, à ce jour, cette subvention n'a, à ma connaissance, toujours pas été versée. Mon mail du 18 juin est sans réponse.

Pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous indiquer quand cette subvention sera effectivement versée à l'association Favières en Forme ?

9) Nouveaux jeux

La municipalité envisage-t-elle l'installation de nouveaux jeux pour enfants au Jardin Environnemental suite à votre décision d'enlever les jeux devenus dangereux car ni entretenus ni vérifiés au fil des années ?

10) Travaux de l'Église

Avez-vous reçu le récépissé pour la subvention de la Région ? Pourriez-vous le fournir au conseil ? La Mairie sera-t-elle en capacité de rembourser son prêt en juillet ?

11) Règlement PLU non disponible sur le site internet

Le règlement du PLU n'est pas disponible sur le site internet de la commune. C'est pourtant une obligation légale. Quand sera-t-il mis en ligne ?

12) Commissions

Les commissions ne fonctionnent pas comme elles le devraient. Je tiens à rappeler que le rôle d'une commission est de travailler en amont sur un sujet qui est ensuite présenté en conseil municipal pour délibération.

À titre d'exemple, la commission Voirie n'a été réunie qu'une fois (hors élection du vice-président), et les points abordés n'ont jamais été ensuite débattus en séance de conseil municipal. Des actions ont été menées par la municipalité sans que cela ne soit débattu. La commission Rivières et Fossés réunie qu'une fois (hormis élection VP), sans réel ordre du jour. La commission urbanisme ne s'est jamais réunie hormis pour élire son vice-président. La commission Communication ne semble jamais s'être réunie. Le seul comité qui semble se réunir régulièrement est le comité Sports Loisirs et Culture : mais les décisions qui y sont prises ne passent ensuite pas en conseil municipal. Ainsi, toutes les commissions et comités sont disfonctionnels : si la majorité des commissions ne sont pas saisies sur les actions réellement menées, le comité Sports Loisirs et Culture semble prendre des décisions sans passer par le conseil. Que comptez-vous faire pour améliorer le fonctionnement des commissions et comités ?

13) Lignes de bus / cars scolaires

Quelle décision allez-vous prendre pour la rentrée scolaire ?

Bien à vous,

Jean-Matthieu MARO